



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Occuper un poste de chef de Service de Sécurité Incendie au sein du service sécurité d'un Etablissement Recevant du Public ou d'un Immeuble de Grande Hauteur

PUBLICS CONCERNÉS

- Public amené à travailler dans un ERP ou IGH en tant que Chef de Service

PRÉ-REQUIS

- Titulaire du S.S.I.A.P 2, et justifier de 3 ANS d'expérience comme chef d'équipe incendie ou attestation recyclage SSIAP2 ou titulaire ERP/IGH2 ou diplôme Niveau 4. -
- Aptitude médicale (- de 3 mois à l'entrée en formation jusqu'à l'examen
- Diplôme Secourisme en cours de validité
- Photocopie HOBO (Référentiel emploi)

DURÉE DE LA FORMATION

216 heures + 7 heures d'examen

Formation en alternance 1 semaine sur 2

De 8H15 à 12H00 ou de 13H30 à 17H30 –
vendredi : 8H00-12H00

DATE ET LIEU

A confirmer avec le client

Site internet : www.cfsi-sarl.com

MOYENS TECHNIQUES

Salles de formation, ordinateurs, vidéo projecteur, plateau technique (1 200 m²), extincteurs divers, robinet incendie armé, EPI stagiaires ... (matériels exigés pour l'agrément SSIAP)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen final organisé sous couvert du SDIS 54 conformément à l'article 9 de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié par l'arrêté du 30 décembre 2010.

Epreuve écrite QCM + épreuve écrite (rédaction d'une notice technique de sécurité,) + épreuve orale

VALIDATION

Diplôme du Ministère de l'Intérieur

PROFIL DU FORMATEUR

Personnes disposant des compétences techniques en rapport avec le domaine professionnel concerné et ayant la capacité pédagogique de transmettre leurs connaissances.

LE FEU ET SES CONSEQUENCES

- Le feu
- Comportement au feu
- Mise en œuvre des moyens d'extinction

LA SECURITE INCENDIE ET LES BATIMENTS

- Matériaux de construction
- Etudes de plans
- Outils d'analyses

LA REGLEMENTATION INCENDIE

- Organisation générale de la réglementation
- Classement des bâtiments
- Dispositions constructives et techniques
- Moyens de secours
- Visites
- Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapés

GESTION DE S RISQUES

- Analyses des risques
- Réalisation des travaux de sécurité
- Documents administratifs

CONSEIL AU CHEF D'ETABLISSEMENT

- Information de la hiérarchie
- Veille réglementaire

CORRESPONDANT DES COMMISSIONS DE SECURITE

- Commissions de sécurité

LE MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE

- Organiser le service
- Exercer la fonction d'encadrement
- Notions de Droit du Travail
- Notion de droit civil et pénal

LE BUDGET DU SERVICE DE SECURITE

- Suivi budgétaire du service
- Fonction achat
- Fonction maintenance

